



ÉDITORIAL

Mouvement 2013 : étranglé par l'austérité et le refus de changement !

Sommaire

Rendre attractifs nos métiers *page 2*

Éditorial : un mouvement étranglé *page 3*

Le droit de muter en danger *page 4*

Déroulement et calendrier de l'intra *page 5*

Les règles générales du mouvement *page 6*

Sur quel poste peut-on être nommé ? *pages 7 et 8*

Le SNES, un outil indispensable *page 9*

Vous êtes stagiaire *page 10*

Titulaires sur zone de remplacement *page 11*

Situations particulières *pages 12, 13*

Calculez votre barème pour l'Intra *pages 14 et 15*

Intra 2012 : pour vous informer *page 16*

Documents complémentaires en annexes

Fiche syndicale *I et II*

Listes des groupements de communes *III à V*

Carte des zones de remplacement et vœux *V à VII*

Liste des établissements APV, RAR et ECLAIR, et typologie des postes spécifiques *VIII et IX*

Fiche syndicale TZR *X*

Bulletin d'adhésion *XI et XII*

Le Gouvernement, au mépris de ses engagements électoraux, mène une politique tant générale qu'éducative, qui inscrit le « changement » dans la continuité voire l'accentuation des orientations budgétaires et idéologiques de ses prédécesseurs : réduction des déficits publics, politique d'austérité renforcée, désengagement de l'Etat...

De ce fait, le mouvement intra 2013 reste tout aussi tributaire que les précédents de ces choix désastreux pour le Service public d'Éducation et pour la mobilité choisie des personnels

En effet, les annonces de créations d'emplois pour la rentrée 2013 (400 pour l'académie) sont pure illusion. Ces emplois « nouveaux » servent en réalité de supports pour asseoir les lauréats du concours transitoire 2013.

La préparation de rentrée dans les collèges et les lycées reste marquée du sceau de l'étranglement.

Tous les leviers sont utilisés pour ne pas créer de postes à la hauteur des besoins ou en supprimer : poids des HS, chasse aux heures statutaires, classes surchargées, suppressions d'options ou de sections (STMG, ST2S...), utilisation des leviers de flexibilité contenus dans les réformes (tronc commun, enseignement transversal en lycée...), démantèlement de l'Éducation prioritaire privée de moyens...

Les créations nettes de postes risquent donc d'être nulles ou infimes et, en tout état de cause, ne compenseront pas les pertes massives de ces 5 dernières années.

En outre, le Rectorat, afin d'affecter les 1300 stagiaires prévus à la rentrée, a décidé de retirer, de façon encore plus massive que l'an dernier, de très nombreux postes au mouvement intra.

Ainsi, les actuels stagiaires seront essentiellement affectés sur ZR, dans des conditions de flexibilité accrue. Pour tous les personnels, le droit à mutation choisie demeure virtuel.

Le mouvement reste un instrument pour imposer des choix idéologiques totalement contestables : cumul des bonifications pour les agrégés alors qu'aucun bilan n'a été fait par le rectorat depuis son existence, maintien des postes spécifiques « préfet des études » dans les établissements Eclair dont le dispositif sur le fond n'est pas du tout abandonné ...

Enfin, l'Administration continue de mettre à mal le principe constitutif des garanties collectives des personnels dans la Fonction publique : **le paritarisme**. Le rôle des élus dans la défense des droits de chacun et de tous reste un combat et un enjeu permanents qui concernent les élus eux-mêmes et surtout l'ensemble des personnels.

Plus largement, le Ministère persiste à vouloir mettre en place un fonctionnement ségrégatif du système éducatif remettant ainsi en cause la démocra-

tisation (confirmation de la réforme du lycée, du LPC en collège...). **Il annonce clairement à travers le projet de Loi de programmation, la césure du Second degré** avec un cycle commun CM2- 6^e. Il accentue le désengagement de l'Etat et la décentralisation à travers l'abandon programmé aux Régions du Service public d'orientation de l'Éducation nationale et de la carte des formations professionnelles.

Enfin, aucune mesure n'est prise pour mettre fin à la grave question de la dévalorisation de nos métiers et à leur perte d'attractivité qui génèrent une crise de recrutement sans précédent. Alors que les personnels du Second degré sont parmi les moins bien payés de l'UE, que leur pouvoir d'achat s'effondre tandis que les taxations ne cessent d'augmenter, le Gouvernement maintient le gel du point d'indice et refuse toute mise à plat de la grille indiciaire des traitements, austérité oblige !

Aucune mesure n'est envisagée pour commencer à endiguer la crise de recrutement qui continue de s'étendre (résultats d'admissibilité aux concours 2013 toujours aussi préoccupants) et que le Ministère prétend éluder en se glorifiant d'une augmentation en trompe-l'œil du nombre d'inscrits au concours transitoire de 2013.

Pire ! Le Ministère se limite à des expédients inacceptables : étudiants 6h payés moitié du SMIC, stagiaires toujours utilisés comme moyens d'enseignement à quasi temps plein.

Une véritable politique de revalorisation globale (salaires, conditions de travail, carrières, création de postes) est urgente pour rétablir l'attractivité des métiers et permettre aux personnels de remplir leur mission de formation ambitieuse des jeunes.

C'est pourquoi, la FSU et le SNES combattent sans relâche la politique d'austérité car, non seulement elle mène droit à la récession, mais elle condamne aussi d'emblée l'Éducation nationale comme priorité d'avenir.

D'autres orientations fondées sur une meilleure répartition des richesses et une fiscalité plus juste sont nécessaires et possibles.

C'est pourquoi, sur le terrain qui est le leur, la FSU et le SNES ont décidé d'une manifestation nationale pour l'Éducation le samedi 6 avril et appellent tous les personnels à se mobiliser pour en assurer la réussite.

Tous ensemble, nous devons peser sur le Gouvernement pour obtenir un changement radical de politique pour le Service public d'Éducation et ses personnels, et pour le Second degré en particulier.

Marie-Damienne Odent /
Michel Vialle / Pascale Boutet

Dossier réalisé par le secteur emploi de la section académique du SNES :

Patrick Bader, François Beral, Laurent Boiron, Pascale Boutet, Dominique Carlotti, Marie Chardonnet, Cécile Denais, Mélanie Javaloyès, Philippe Lévy, Marie-Damienne Odent, Maud Ruelle, Claudette Valade, Michel Vialle avec la participation de Myriam Descamps, Jean-Jacques Duchon et Nadège Muzard.